

Règlement

- 1. Organisation et concept

La Société des Officiers “Circolo degli Ufficiali” de Bellinzone organise un concours international de sport militaire, le Military Cross de Bellinzone. Il s’agit d’une course-relais entre coureurs et cyclistes aux cours de laquelle des exercices de tir et de lancement de grenades devront être effectués. Chaque équipe composée de 4 candidats doit emmener le témoin-relais du début jusqu’à la ligne d’arrivée. Dans la catégorie “coureur simple” les participants effectuent le parcours complet en sens inverse mais ne doivent pas effectuer les exercices intermédiaires.

- 2. Catégories

Les femmes ainsi que les hommes peuvent participer au concours et seront répartis dans les catégories suivantes:

A – Unités et Corps de Troupes Militaires, Ecoles de Recrues et Ecoles de Cadres, Formations de la Sécurité Militaire, Associations Militaires et Paramilitaires;

B – Associations Sportives;

C – Corps de Police, Corps des Gardes Frontières, Pompiers, Formations de la Protection Civile;

D – Coureurs simples;

E – Equipes femmes.

- 3. Parcours et règlement pour les parcours simples

Les concurrents partent en groupe selon un intervalle déterminé. L’ordre de départ des catégories simples sera déterminé par le comité de direction. Les participants absents au départ prévu ne pourront se représenter à un nouveau départ qu’après le départ du dernier groupe. Les participants doivent activement participer à la prévention de potentiels accidents et prendre en compte les éventuelles personnes et objets qui se trouveraient sur le tracé. Les participants sont tenus de respecter les tracés définis par les organisateurs, sans quoi ils seront disqualifiés.

- **3.1 Tracé segment I – Piazza del Sole – Ponte della Torretta, coureurs**

Le coureur reçoit le témoin-relais au départ. Au préalable, un lancement d’un corp de jet selon les instructions énoncées au point 4 devra être accompli. Les coureurs simples ne reçoivent pas de témoin-relais.

- **3.2 Tracé segment II – Ponte della Torretta, cyclistes**

Les participants au deuxième segment de la course sont tenus d’utiliser leur propre VTT et de porter un casque (le port du casque sera contrôlé par les commissaires de course). Le tracé de course sera

fermé à la circulation. Les participants sont tout-de-même tenus d'être attentifs aux éventuels piétons, cyclistes et autres véhicules qui pourraient se trouver sur le parcours. Cette partie du tracé consiste en un parcours à travers la campagne. Prêter une attention maximale aux passages sur les passerelles franchissant la rivière et respecter la signalétique. Il est interdit de dépasser les autres participants sur les passerelles sus-mentionnées.

- **3.3 Tracé segment III – Ponte della Torretta – Sasso Corbaro, coureurs**

Après la reprise du témoin-relais les coureurs doivent suivre le tracé qui les amènera à passer devant les 3 châteaux.

- **3.4 Tracé segment IV – Sasso Corsaro – Piazza del Sole, coureurs**

Les coureurs doivent être particulièrement prudents sur le tracé. Ils doivent toujours rester sur le trottoir afin de garantir une sécurité optimale. À la fin du parcours, se déroule l'épreuve de tir (voir pt. 4). Le but est de remettre le témoin-relai à l'arrivée (cela ne concerne pas les coureurs individuels).

- 4. Exercices complémentaires

- **4.1 Tracé segment I et IV**

Les participants aux segments I et IV du tracé doivent accomplir un exercice de lancement de corps de jets ainsi qu'un exercice de tir . Le matériel nécessaire sera mis à disposition sur place par le comité d'organisation.

- **4.2 Relai-témoin et pénalités**

Le participant transmet le témoin-relai à la personne responsable du poste. Le participant n'a le droit qu'à un seul essai. Quand le participant atteint le but, il reprend le témoin-relai et continue la course. Dans le cas où le participant manquerait le but, ce dernier doit revenir par le tracé de remplacement avant qu'il ne puisse reprendre le témoin-relai.

- **4.3 Lancés réussi**

Sont validés comme réussi:

- Les lancés touchant la cible ou atteignant directement le milieu de la cible.

- Tirs: la cible automatique s'abaisse.

- **4.4 Entraînement**

Le jour du concours les participants ont la possibilité de faire un tir ou un lancé d'entraînement.

- 5. Tenue

- **5.1 Durant le concours selon catégories**

- Habits de sports pour toute les catégories;
Les chaussures de sport sont autorisées dans toutes les catégories

- **5.2 Remise des prix**

- Tenue de sortie pour les formations militaires ainsi que les organisations institutionnelles (Catégorie A et C). Tenue unitaire pour les équipes des catégories restantes.

- 6. Chronométrage

- **6.1 Temps total**

- Le temps sera compté du départ jusqu'à l'arrivée. Pour ce faire, un système de chronométrage électronique et automatique par puce sera utilisé. Le classement est établi sur le temps total. Le comité d'organisation décide du temps maximum.

- **6.2 Chronométrage du temps sur les postes**

- Le temps passé sur les postes vaut comme temps de concours.

- **6.3 Chronométrage des segments du tracé**

- Le temps est compté à partir du moment du passage du poste de relais.

- 7. Disqualification

Une équipe sera disqualifiée dans les cas suivants:

- quand le témoin-relai n'est pas amené au but;
- s'il y a entorse au règlement.

Les sanctions sont prises par le jury. En cas de litige, le règlement fait foi. La décision du jury est irrévocable.

- 8. Réclamations

Toute réclamation doit être adressée au jury au maximum 30 minutes après la fin du concours. La décision du jury est irrévocable.

- 9. Ravitaillement

Le comité d'organisation mettra à disposition de l'eau et des boissons énergisantes au départ et à l'arrivée de la course. Après la remise des prix les participants ainsi que les personnes les accompagnants ayant été annoncées au préalable sur le formulaire d'inscription seront conviées à un apéritif par le comité d'organisation. Le comité d'organisation se charge d'organiser le repas de midi pour toutes les équipes annoncées ainsi que pour les collaborateurs du concours.

- 10. Service sanitaire

Le service sanitaire est assuré tout au long du parcours par un dispositif de radios ainsi que par la présence de médecins et de personnels qualifiés. Dans tous les cas, les accidents doivent être annoncés au directeur de course avant la fin du concours. L'annonce doit contenir les informations suivantes : Nom, Prénom, Adresse, Date de naissance de l'accidenté(e) ainsi qu'une courte description de l'accident.

- 11. Assurances

Les participants qui sont toujours actifs au sein de l'armée sont couverts par l'assurance militaire. Les participants ne remplissant pas ces conditions doivent s'assurer à titre privé. Les habits ainsi que les équipements personnels ne sont pas couverts par l'assurance. Tous les collaborateurs ainsi que toutes les infrastructures utilisées durant le concours sont assurés par une assurance contractée par le comité d'organisation.

- 12. Inscriptions

Les frais d'inscription sont fixés par le comité d'organisation. L'apéritif de fin de concours est inclus dans les frais d'inscription. Les repas ainsi que d'éventuels logements ne sont pas inclus dans les frais d'inscription. L'inscription et le paiement doivent être transmis dans les temps au comité d'organisation.

- 13. Autres points

Le règlement est traduit en Italien, Allemand, Français et Anglais. En cas de litige, la version italienne du texte fait foi.